



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat  
Annonce publique de la séance :  
le 23 novembre 2017  
Convocation des conseillers :  
le 23 novembre 2017

## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance du 8 décembre 2017

**Présents :** Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Taina Bofferding, Mike Hansen, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général  
**Excusés :**

## Le Conseil Communal;

**Objet : 11.1.9. T.I.C.E.: désignation des représentants de la Ville  
d'Esch; décision**

Considérant qu'à la suite des élections communales du 8 octobre 2017, il y a lieu de désigner les nouveaux représentants de la Ville d' Esch-sur-Alzette dans les syndicats intercommunaux;

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats des communes;  
Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**procède par vote secret  
et par 13 voix oui, 5 bulletins blancs et 1 bulletin nul  
désigne**

les représentants de la Ville d'Esch-sur-Alzette dans le syndicat intercommunal T.I.C.E.  
comme suit :

Monsieur Tom BLEYER (CSV), 32, rue Theodore de Wacquant, 4345 E/A  
Monsieur Bruno CAVALEIRO (CSV), 14, cité Pierre-Krier, 4177 E/A  
Monsieur Georges MISCHO (CSV), 19, rue St. Henri, 4135 E/A  
Monsieur Christian WEIS (CSV), 2, rue Micky Erpelding, 4047 E/A  
Monsieur Martin KOX (Déi Gréng), 66, rue E. Mayrisch, 4240 E/A  
Madame Mandy RAGNI (Déi Gréng), 26, rue Eugène Reichling, 4302 E/A

en séance

date qu'en tête